

LES GRAINS

LES EXPÉDITIONS VERS LA CÔTE OUEST— L'AMÉLIORATION DU SERVICE FERROVIAIRE—LES RÉPERCUSSIONS DE L'OUVERTURE DE LA VOIE MARITIME

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Sommes-nous très en retard dans les expéditions de blé sur la côte ouest; un plan a-t-il été établi de concert avec les chemins de fer; ceux-ci ont-ils accéléré les expéditions sur la côte ouest et, enfin, quelles répercussions l'ouverture, en retard cette année, de la voie maritime aura-t-elle sur la situation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le nombre de navires qui attendent le chargement à Vancouver continue d'être assez élevé, ce qui est attribuable aux difficultés persistantes que rencontrent dans les Rocheuses nos deux compagnies de chemin de fer. Celles-ci ont suffisamment de wagons et d'équipement réservés pour le mouvement des céréales, de sorte que si leurs trains sont acheminés, elles peuvent certes tirer profit des engagements pris par la Commission canadienne du blé. On cherche à aiguiller des wagons d'une ligne à l'autre. Par exemple, le CN a essayé d'utiliser le PGE et, dans chaque cas, on a éprouvé des difficultés spéciales. En ce moment, les seuls ennuis sont les chutes de neige et les avalanches.

L'ACHEMINEMENT DE WAGONS VERS THUNDER BAY LORS DE L'OUVERTURE DE LA VOIE MARITIME

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Les wagons immobilisés par la neige sur la côte ouest seront-ils tous détournés vers la région de Thunder Bay lors de l'ouverture éventuelle de la voie maritime, d'ici une ou deux semaines?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur, ce qu'on cherche à faire c'est d'avoir assez de wagons roulant vers Vancouver qui à l'arrivée assureront le déchargement au rythme de 800 wagons par jour, cinq jours par semaine, tout en réalisant dans la région de la tête des lacs des déchargements de 1,700, 1,800 ou 1,900 wagons, ce qui, évidemment établira de nouveaux records fantastiques.

M. Korchinski: Puis-je demander si l'on détournera ces wagons vers Thunder Bay et si les navires resteront à attendre entre-temps?

L'hon. M. Lang: Comme je l'ai signalé, il ne s'agit pas de détourner les wagons. Il y en aura assez en roulement pour faire face à ces deux volumes sans précédent.

LE NOMBRE DE NAVIRES EN ATTENTE À VANCOUVER— LE PAIEMENT DES FRAIS DE SURESTARIE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, le ministre a dit qu'il y avait un bon nombre de bateaux qui attendent un chargement à Vancouver. Pourrait-il nous donner le chiffre approximatif? En second lieu—et ce sujet concerne particulièrement les cultivateurs, comme les frais de surestarie sans cesse en hausse, le gouvernement va-t-il les prendre à sa charge intégralement, ou seront-ils facturés aux cultivateurs de l'Ouest comme frais de commercialisation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je n'ai pas de rapport à jour du nombre des navires en attente, mais

[L'hon. M. Laing.]

je crois qu'il y en a une vingtaine. Les frais de surestarie, en fait, sont en fonction du contrat global entre affréteur et acheteur du chargement et la Commission canadienne du blé; souvent ces frais sont effectivement à la charge de la Commission canadienne du blé.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est un peu flou comme réponse. J'ai demandé si les frais de surestarie élevés qui, selon certains, ont atteint ces derniers mois un million de dollars, seront en fin de compte inclus aux frais de commercialisation de la Commission canadienne du blé et, par conséquent, déduits du paiement final versé aux producteurs de l'ouest? C'est aussi simple que cela.

L'hon. M. Lang: Le gouvernement canadien n'a pas l'habitude de s'entendre avec les industries, quelles qu'elles soient, au sujet des risques que comportent les affaires. Le gouvernement a, bien sûr, pris des dispositions en vue d'améliorer sensiblement le revenu des agriculteurs des Prairies, et le double prix pour le blé est...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: De sorte que c'est l'agriculteur qui doit payer.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler à l'attention des députés que 15 ou 20 de leurs collègues attendent leur tour pour poser des questions. Je donnerai, pour l'instant, la parole au député de Regina Lake Centre.

L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES INSTALLATIONS À PRINCE-RUPERT

M. Les Benjamin (Regina Lake Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé et lui demander si lui-même, ou la Commission, ont eu des entretiens avec le gouvernement ou ont fait des recommandations quelconques à l'effet de construire à Prince-Rupert, un terminus additionnel relevant des Ports nationaux, ou si des propositions quelconques ont été faites pour l'agrandissement du port et des installations portuaires de Prince-Rupert?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): On a discuté de façon générale de la nécessité de nouvelles installations, et, par suite du mouvement considérable et persistant que les céréales enregistrent à l'heure actuelle, l'opinion est de plus en plus favorable à ces nouvelles installations. Comme l'a dit aujourd'hui mon collègue des Transports, les hommes d'affaires ont été invités à soumettre des propositions en vue de l'agrandissement de ces installations. Étant donné la façon dont cette industrie fonctionne, ce serait le meilleur moyen de créer des installations supplémentaires.

• (1520)

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je passe la parole au député de Grey-Simcoe et je la redonnerai ensuite au député pour qu'il pose sa question supplémentaire.

* * *

L'AGRICULTURE

L'AGNEAU—LES DROITS D'IMPORTATION ET LES PRIMES AUX ÉLEVEURS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture.